

REGLEMENT CONCOURS DE POESIE 2007
"Les Carillonneurs"
zone de Saint Quentin

**AVERTIR L'ASSOCIATION LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE DE VOTRE
PARTICIPATION, avant le 30 septembre si possible**

- 1) Le concours est organisé par l'association "A l'ami Poème", et il est possible qu'il soit soutenu par la Banque populaire du Nord.
- 2) Le concours est ouvert aux collégiens se trouvant pour l'année 2006/2007 **en classe de SIXIEME** dans la zone de Saint Quentin.
- 3) Un **versement de 50 centimes d'euro** est demandé pour chaque élève participant au concours.
- 3) Le concours réside dans l'écriture d'un **POEME de 15 vers minimum**.
- 4) Le thème de cette année est "**LA METAMORPHOSE**". Il faudra veiller à le traiter avec originalité, de manière personnelle. Le jury sera particulièrement attentif à la correction de la langue.
- 6) On ne peut participer au concours en envoyant plusieurs poèmes. Un élève : un poème.
- 7) Le poème sera imprimé. Il sera écrit sur la feuille en haut à gauche le nom et prénom de l'élève, sa classe et son adresse personnelle; en haut à droite le nom et les coordonnées du collège.
- 8) La date limite pour remettre le poème au professeur est fixée au 15 avril.
- 9) La participation au concours vaut accord de "publication" sur le blog de l'association "A l'ami Poème", dans des revues éventuelles (par exemple la revue *Virgule*), et dans le cas d'une édition d'un petit recueil des meilleurs poèmes.
- 10) Le jury est constitué de professeurs, de sensibilité et de parcours différents.
- 11) Les prix se composeront de livres. Il est probable que tous les participants reçoivent quelque chose en remerciement de leur investissement.
- 12) Les lauréats seront connus en mai 2007.

QUELQUES PRECISIONS

1) Pourquoi verser par élève 50 centimes d'euro ?

Nous reconduisons cette participation en raison des frais de gestion et de l'absence à ce jour de subventions. Le concours est lancé assez tôt dans l'année, nous ne savons pas non plus sur quels partenaires compter pour l'ensemble des prix.

L'argent est à verser sur le compte de l'association. Il faut libeller le chèque à l'ordre d' "A l'ami Poème". Un reçu vous sera adressé dans votre collège.

L'association "A l'Ami Poème" a son siège au 4 rue des Glatiniers, appart 2, 02100 Saint Quentin.

2) Quel rôle pour les professeurs ?

Le rôle du professeur varie selon les projets et les degrés d'implication.

Le professeur peut proposer ce concours et inscrire les volontaires, il peut inscrire sa classe dans sa totalité.

Le professeur peut laisser se débrouiller les élèves en assurant juste un suivi final pour les erreurs de langue, il peut accompagner l'écriture, il peut l'encadrer.

Il nous semble, de part l'expérience du concours national 2006, que l'efficacité des poèmes et le plaisir des élèves ont été accentués quand l'écriture a suivi une séquence liée au thème (L'Egypte = le désert) ou quand la séquence se donnait comme objectif de participer au concours.

3) Sur le thème "La métamorphose", quelques mots.

Le programme de sixième est propice à un concours sur ce thème : conte, Ovide... La matière même de la poésie (sons, images) l'est aussi. La construction de la personnalité de ces jeunes collégiens nous semble également symbolique et créatrice...

L'ASSOCIATION "A L'AMI POEME"

C'est une association récente (2005), créée par un groupe de professeurs de Lettres, qui se donne pour but de promouvoir la poésie dans les collèges de France, notamment en fixant des cadres que les élèves peuvent investir.

La première action a été de monter un concours national de poésie. 157 élèves de sixième, de cinq académies différentes, y ont participé en 2006. 34 élèves ont été primés.

La seconde action a été de créer un prix de poésie : **le prix "Les Veilleurs de mots"**. L'objectif est, comme pour le prix des Découvreurs de Boulogne sur mer (poésie/lycée), comme pour le prix des "Incorruptibles" (roman/collège), de décerner un prix, après lecture de quelques recueils, à un poète contemporain. **Ce prix est soutenu par "Le Printemps des Poètes"**. En 2006, plusieurs classes du collège de Ham (80400) ont désigné Jacques Charpentreau comme premier lauréat.

Ces deux types d'actions sont reconduits. Pour l'année 2007, existent donc le prix "Les Veilleurs de mots", le concours national d'écriture pour les cinquièmes, ainsi qu'un concours local d'écriture à destination des sixièmes (nouveau) dans la région de Saint Quentin nommé "Les Carillonneurs".

Pour voir les photos de Jacques Charpentreau et quelques poèmes des lauréats du concours d'écriture 2006, une adresse internet :

alamipoeme.hautetfort.com

POUR TOUT COMPLEMENT D'INFORMATION, n'hésitez-pas à nous contacter !

Ecrivez-nous : Association "A l'ami Poème" 4 rue des Glatiniers, 02100 Saint Quentin.

Mailez-nous : alamipoeme@yahoo.fr

Téléphonez-nous : 0323677521 (soir) ou 0663427827.

Blog : alamipoeme.hautetfort.com (+ FORUM)

M. Jeannin, président de l'association.